

## Elagage : GSA « Grimpeur-Sauveteur dans l'Arbre » - Initial

### Contexte :

La formation grimpeur-sauveteur dans l'arbre permet d'améliorer la sécurité au travail et la prévention des risques dans le cadre des activités d'élagage.

### Objectifs de la formation :

#### Prévention des risques au travail

- Connaître le cadre réglementaire et législatif encadrant la profession.
- Connaître les risques spécifiques du métier et leurs conséquences.
- Connaître les principes mécaniques appliqués aux ancrages.
- Connaître les moyens permettant de prévenir les risques d'un chantier et de faciliter une opération de secours (organisation de chantier).
- Être capable d'identifier une situation à risque en matière de sauvetage.
- Être capable de mettre en place des moyens matériels susceptibles de faciliter le sauvetage dans les arbres.

#### Intervention de Sauvetage/secours

- En situation d'accident, assurer sa protection, celle de la victime ainsi que celle des personnes présentes sur le site.
- Déclencher une opération de sauvetage/secours.
- Accéder à une victime dans l'arbre.
- Sécuriser une victime et prodiguer les premiers soins.
- Descendre une victime par une technique adaptée à son état.
- Verticaliser une victime.
- Prendre en charge une victime au sol.

### Public concerné :

Elagueurs ayant acquis les techniques de grimper et déplacement dans les arbres sur cordes

### Pré-requis des participants :

- **Le candidat devra être Titulaire d'un certificat SST à jour.**
- Le candidat doit **savoir confectionner différents nœuds** : papillon, chaise sécurisée, 2 nœuds autobloquants, magiques, demi-cabestan, nœuds 8 double et nœuds d'arrêts.
- Les participants doivent **maitriser les techniques de grimper et déplacement dans les arbres et pratiquer régulièrement le métier d'élagueur.**

### Important :

Les participants doivent impérativement être munis de leurs EPI (Equipements de Protection Individuelle) et si possible de leur matériel de grimper et déplacement dans les arbres.

### Contenu :

- Cadre et rôle du GSA. Prévention des risques en entreprise.
- Protéger/Examiner/Alerter.
- Accès à la victime.
- Descente de la victime.
- Prise en charge au sol de la victime.
- Evaluation certificative.

**Moyens pédagogiques :**

Formation théorique et pratique se déroulant au centre de formation ou sur site (mise à disposition d'une salle, d'outils de chantier et d'un site d'application). Echanges en salle sur la base d'un document. Mise en pratique sur le terrain. Groupe de 6 à 8 personnes maximum. Bilan de la formation. Une session peut être annulée en cas d'effectif insuffisant.

**Intervenant :**

**Salim ANNEBI** : formateur spécialisé en élagage, SST, GSA, CS élagage.

**Responsable de la formation :**

**Maud FERNANDEZ**, chargée d'ingénierie - CFPPA GRENOBLE/SAINT-ISMIER

**Mode de validation des acquis :**

Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.

**Durée**

21 heures

**Dates**

Tout au long de l'année

**Lieu**

CFPPA de SAINT ISMIER ou sur site

**Tarifs**

Voir grille tarifaire en cours sur le site internet du CFPPA :

[www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr](http://www.lycee-horticole-grenoble-st-ismier.educagri.fr)